

Programme de Bourses EDI Mila

VOLET 2 : BOURSES D'EXCELLENCE - EDI EN RECHERCHE

Mila croit en l'importance critique et à la richesse profonde d'une communauté diversifiée et inclusive. C'est dans cet esprit que le **Programme de Bourses EDI Mila** a été développé. Cette initiative vise à offrir un soutien financier accru afin de favoriser le développement des talents issus de groupes historiquement sous-représentés au sein de l'écosystème IA ainsi qu'à reconnaître l'application des valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche en IA.

Le volet **Bourses d'excellence - EDI en Recherche** vise à soutenir des étudiant.e.s dont les travaux contribuent à l'application des valeurs EDI en recherche ainsi qu'à encourager la diversité comme levier d'innovation tout en jouant un rôle prépondérant pour contrer les biais en recherche.

L'EDI en recherche peut être abordée de différentes façons:

- **EDI dans la thématique de recherche.** Par exemple: algorithmes pour la détection de biais inconscients, IA au service des premiers peuples et facilitant leur inclusion, développement d'IA transparente (compréhensible) et éthique avec utilisation responsable des données, promotion de la reconnaissance inclusive de la langue (par ex. selon l'accent), etc.
- **EDI dans la méthodologie.** Par exemple : collecte de données et/ou analyse et interprétation des résultats selon un angle diversifié (sexe, genre, minorité visible, minorité ethnique), effet de paramètres EDI (handicap visible ou non, origine démographique) sur le phénomène étudié, etc.
- **EDI dans la diffusion des résultats.** Par exemple: diffuser les résultats aux groupes sous-représentés touchés par la recherche, réfléchir à l'impact de la recherche sur les communautés ciblées et aux façons de le mesurer, etc.

La diapositive 35 de l'atelier [Mila sur l'EDI en méthodologie de recherche](#) propose d'autres pistes de réflexion sur les divers moyens d'inclure l'EDI en recherche.

Date limite de soumission

Le mercredi 15 février 2023 23:59 EST.

Seules les demandes complètes et soumises via le formulaire de candidature seront évaluées. Les demandes incomplètes ou soumises par courriel seront jugées inadmissibles.

Montant des bourses

Niveau Maîtrise:

5 000\$/an pour un maximum de 2 ans

Objectif de 2 nouveaux lauréat.e.s par an

Niveau Doctorat:

8 000\$/an pour un maximum de 3 ans

Objectif de 3 nouveaux lauréat.e.s par an

Les étudiant.e.s peuvent appliquer à tout moment au sein de leur parcours académique. Les lauréat.e.s se verront remettre une bourse par année académique jusqu'à concurrence du maximum

prescrit par leur niveau d'études tant qu'il.elle.s respecteront les critères d'admissibilité du volet **EDI en Recherche**.

Les candidat.e.s sont éligibles à recevoir une bourse d'études pour chacun des niveaux d'études décrits ci-haut (ex: un.e étudiant.e peut être lauréat.e lors de ses études à la maîtrise et peut de nouveau être lauréat.e lors de ses études doctorales). Un.e étudiant.e ne peut toutefois pas être lauréat.e plus d'une fois pour un même niveau d'études.

Un.e étudiant.e ne peut être lauréat.e, pour un même niveau d'études, à la fois pour le Volet 1 (Femmes en IA) et le Volet 2 (EDI en Recherche) du programme de Bourses EDI Mila. Il.Elle peut toutefois être lauréat.e pour le Volet 2 et le Volet 3 (Diversité socio-économique) pour un même niveau d'études.

Annnonce des résultats

Au plus tard le vendredi 10 mars 2023 16:00 EST.

Les lauréat.e.s seront informé.e.s par courriel.

Critères d'admissibilité

Sont admissibles à déposer une demande de soutien financier de le cadre du Volet 2 du Programme de Bourses EDI Mila, **EDI en Recherche**, les personnes qui sont dans l'une ou l'autre des 2 catégories suivantes et qui respectent tous les critères énumérés dans chacune de ces catégories :

1.) Étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s et actif.ve.s au sein d'un programme d'études

- Détenir un statut de PHQ (Personnel hautement qualifié) actif à Mila¹- Sont définis par l'expression "PHQ" les étudiants inscrits dans des universités affiliées et les chercheurs non indépendants tels que postdocs et stagiaires supervisés par un membre Mila
- Être inscrit.e à temps plein au trimestre d'Hiver 2023 dans l'un des programmes d'études suivants:
 - Maîtrise de recherche
 - Doctorat
- Être supervisé.e par un membre académique principal²
 - OU Être co-supervisé.e par un membre académique principal
 - OU Être supervisé.e par un membre académique associé et avoir été parrainé.e par un membre académique principal pour l'obtention des accès "PHQ principal"
 - OU Être supervisé.e ou co-supervisé.e par un membre académique associé détenteur d'une Chaire CIFAR à Mila

¹ Voir section 1.3 de la politique "[Adhésion au corps professoral à Mila - Règles et procédures](#)"

² https://mila.quebec/equipe/?cat_id=5

2.) Futur.e.s étudiant.e.s candidat.e.s à l'admission au sein d'un programme d'études débutant au trimestre d'Automne 2023

- Pour les futur.e.s étudiant.e.s aux programmes de Maîtrise de recherche et de Doctorat, avoir reçu une offre de supervision ou de co-supervision par un membre académique principal²
 - OU Avoir reçu une offre de supervision ou de co-supervision par un membre académique associé détenteur d'une Chaire CIFAR à Mila

Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fait exclusivement par le biais du formulaire en ligne prévu à cet effet. **Les demandes incomplètes ou soumises par courriel seront jugées inadmissibles.**

Les documents suivants devront obligatoirement être joints au formulaire en ligne lors de la soumission de la candidature:

- Lettre de motivation (1 page maximum - Arial 11pt, interligne simple)
- Description du projet de recherche (1 page maximum - Arial 11pt, interligne simple)
- Curriculum Vitae (3 pages maximum)
- Relevés de notes universitaires (les copies non officielles sont acceptées)
 - Bourse Niveau Maîtrise : Relevé de notes de tous les diplômes universitaires complétés & Relevé de notes actuel Maîtrise (incluant session d'Automne 2022)
 - Bourse Niveau Doctorat : Relevé de notes de tous les diplômes universitaires complétés & Relevé de notes actuel Doctorat (si applicable)
- Preuve d'inscription à un programme d'études
 - Étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s et actif.ve.s : Preuve d'inscription à temps plein à la session d'Hiver 2023
 - Futur.e.s étudiant.e.s : Copie de l'offre de supervision par un membre académique Mila reçue

Évaluation des candidatures

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères suivants:

- Liens entre les travaux de recherche menés par l'étudiant.e et les principes et valeurs EDI
- Pertinence générale du dossier de candidature et impact pour la promotion des principes et valeurs EDI au sein de Mila et de l'écosystème élargi de l'IA
- Participation et/ou organisation d'événements et initiatives visant à promouvoir l'EDI dans la communauté et/ou dans le milieu universitaire
- Excellence du dossier académique

Afin de préserver la confidentialité des données d'auto-identification des étudiant.e.s, tous les dossiers de candidature seront préalablement anonymisés par un employé Mila avant d'être soumis au Comité d'évaluation.

Composition du Comité d'évaluation:

- 2 membres du comité EDI de Mila (1 professeur.e et 1 post-doctorant.e Mila)
- 1 professeur.e externe à Mila
- 1 employé.e Mila de l'équipe IA pour l'humanité
- 1 employé.e Mila des équipes affaires académiques ou Initiatives stratégiques et soutien à la Direction Scientifique
- 1 expert.e EDI externe

Mila s'engage à constituer un Comité d'évaluation diversifié et inclusif représentatif de la diversité de notre société.

En aucun cas les résultats de l'évaluation des candidatures ne seront divulgués. Seule l'information sur les lauréat.e.s sera diffusée à la communauté une fois le concours terminé.

Autres informations

Les bourses seront versées annuellement selon le calendrier suivant:

1.) Étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s et actif.ve.s

- Mars/Avril 2023 - Versement An 1
- Novembre 2023 - Versement An 2 (si applicable)
- Novembre 2024 - Versement An 3 (si applicable)

2.) Futur.e.s étudiant.e.s nouvellement admis.e.s à l'Automne 2023

- Novembre 2023 - Versement An 1
- Novembre 2024 - Versement An 2 (si applicable)
- Novembre 2025 - Versement An 3 (si applicable)

Le versement des bourses est conditionnel à la complétion du "Formulaire de bourse"³, à la soumission des documents requis (NAS, spécimen de chèque, confirmation d'inscription à temps plein après la date limite d'abandon des cours avec frais, etc.) ainsi qu'au respect de tous les critères d'admissibilité préalablement à chaque versement annuel.

Le versement des bourses est assujéti aux taxes et impôts, selon les lois applicables. Les lauréates recevront annuellement les feuillets fiscaux associés (T4A-Fédéral, Relevé 1-Provincial).

Merci à nos partenaires !

La mise sur pied du **Programme de Bourses EDI Mila** n'aurait pas été possible sans le généreux support de nos partenaires:



³ Le formulaire à compléter sera envoyé par courriel aux lauréat.e.s une fois le concours terminé.